



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

éducation
nationale



Nevers, le 17 mai 2018.

Annette GIEN
Inspectrice de l'Education Nationale
Nevers Sud Nivernais 1
à

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les
enseignants,
Mesdames et messieurs les
enseignants de RASED,

Inspection de
l'Education Nationale
Nevers Sud Nivernais
1

NOTE DE SERVICE n° 5

Affaire suivie par
Barbara BUCHWALD

Téléphone
03 86 21 70 33

Courriel
ien58sn1@ac-dijon.fr

DSDEN
Place Saint Exupéry
58000 Nevers

Cette note de service sera exclusivement consacrée à **la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires à partir de la rentrée 2018**. Elle vous propose **une opérationnalisation** de la note départementale de Mme le DASEN reçue le 15 mai.

Vous y trouverez 3 volets :

1. Le premier reprend en **termes opérationnels** la note départementale ;
2. Le second présente **le cadre de l'avenant au projet d'école** nécessaire à la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires ;
3. Le troisième est un document d'aide qui vise à proposer des pistes **[situations et ressources]** répondant aux nouveaux objectifs des temps d'activités pédagogiques complémentaires.

L'avenant au projet d'école pourra être rédigé soit sur le temps de la journée de solidarité prise avant la journée de pré-rentrée soir sur la journée de pré-rentrée.

Cet avenant sera retourné à l'IEN de circonscription le 10 septembre 2018.

Une information sur l'organisation des activités pédagogiques complémentaires inscrite dans l'avenant sera faite lors du premier conseil d'école.

Je précise enfin que la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires sera abordée lors de la réunion de rentrée des directeurs et un temps pris sur la première animation pédagogique y sera consacré.

D'ici là l'équipe de circonscription est à votre disposition pour toute demande complémentaire.

En vous souhaitant une bonne continuation.

Signé

Annette GIEN